AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 3-5-69 921656

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "MIDI-PYRENEES"

(ARIÈGE, AVEYRON, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT, HAUTES-PYRENEES, TARN, TARN-ET-GARONNE) (Tél. 86-31-55 et 86-32-55)

PROTECTION DES VEGETAUX - Rue St-Jean prolongée
B. P. n° 20 — 31 - BALMA

ABONNEMENT ANNUEL 25 F
S/Rég. recettes Dir. Dép. Agri. Hte-Gne
Rue St-Jean prolongée - BALMA
C. C. P. 8612-11 TOULOUSE

- Supplément N° 3 au Bulletin Technique N° 103 d'Avril 1969 - 1969-9

- AVERTISSEMENTS -

/ARBRES FRUITIERS/

-Tavelures du pommier et du poirier :

De nouvelles taches vont apparaître dans les prochains jours alors que les projections d'ascospores vont se poursuivre, avec cependant une diminution d'intensité.-

En raison des pluies importantes de ces derniers jours, qui ont "lessivé" le précédent traitement, il est nécessaire de renouveler la protection dès que ce sera possible.

-Hoplocampe du pommier :

Le vol des adultes a été relativement important cette année dans les lieux où sa présence est habituellement constatée, notamment autour de l'agglomération toulousaine. Le cas échéant, intervenir dès la chute des pétales, avec l'un des produits suivants :

Parathion..:	20 g	de MA/hl.
H.C.H......:	100 g	"
Lindane....:	12 g	"
Carbaryl...:	75 g	"
Azinphos...:	50 g	"
Malathion..:	75 g	"
Diazinon...:	25 g	"

/V I G N E/

-Black-rot :

Les projections de germes hivernants (ascospores) se poursuivent au cours des pluies de la période actuelle. Dans les vignes où des foyers ont été constatés en 1968, il y aurait intérêt à commencer la protection dès à présent en utilisant l'un des produits mentionnés dans l'édition spéciale sur les pesticides homologués au 1er janvier 1969.

- INFORMATIONS -

-Mildiou de la vigne :

Les oeufs d'hiver sont mûrs et ont commencé à germer dans les conditions de la nature. En raison du climat très humide de ce printemps, l'établissement des foyers primaires de la maladie risque d'être précoce par rapport à la végétation.

F1.178

.../...

Il y a donc un grand intérêt à prendre, sans attendre, les mesures suivantes pour contrarier la formation de ces premiers foyers :

- faciliter l'écoulement des eaux pour éviter les "flaques",

- supprimer soigneusement toutes les végétations inutiles, surtout celles situées au voisinage du sol.

/CULTURES LEGUMIERES/

-Fraisier :

Pourriture grise : Nous rappelons les termes du précédent bulletin.

/SOINS A DONNER AUX CULTURES APRES UNE CHUTE DE GRELE/

1°/ Sur vigne :

a) Lorsqu'il reste un peu de récolte, ne pas toucher aux rameaux porteurs, mais tailler court tous les autres quand ils sont fortement mutilés.

b) Quand la récolte est entièrement perdue, il est préférable de tout retailler (si l'on est encore en Juin). Plus tard, il vaut mieux s'abstenir.

c) La taille doit s'effectuer dans le noeud.

d) Bien entendu, apporter tous les soins culturaux assurant une bonne végétation et multiplier les traitements anticryptogamiques pour obtenir un bon aoûtement et préparer la récolte suivante.

2°/ Sur arbres fruitiers :

a) Sur pruniers, effectuer aussitôt un traitement avec une bouillie bordelaise à 1 % ou un produit cuprique à raison de 250 g de cuivre métal.

b) Sur arbres sensibles au cuivre (pommiers, poiriers, pêchers notamment) traiter avec l'un des produits conseillés contre les Tavelures.

Ces traitements (vigne et arbres fruitiers) présentent le maximum d'intérêt lorsqu'ils sont effectués dans les 20 heures qui suivent la chute.

Sur la vigne, ils permettent en particulier de prévenir le Rot-blanc (maladie de la grêle) qui évolue sur les grains déjà bien développés. Le Captane serait alors le produit à préférer.

BALMA, le 29 Avril 1969
L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,

L. IMBERT

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,

J. BESSON - E. JOLY

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de "MIDI-PYRENEES"
Le Directeur-Gérant : L. BOUYX